

Utiliser du son et des images libres de droit

Quelques pistes

I. Utiliser des oeuvres sous licence Creative Commons (CC)

Creative Commons est une association visant à proposer une alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs oeuvres des droits de propriété intellectuelle standard de leur pays, jugés trop restrictifs via la mise sous licence d'oeuvres (cf. <https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr>).

Une licence Creative Commons est un système modulable constitué :

- de libertés de base (reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public) ;
- d'une clause permanente (Paternité) ;
- de 3 clauses optionnelles.

La clause permanente peut être combinée avec les 3 autres clauses optionnelles :

Clause permanente



Attribution = Paternité (sigle **BY**) : obligation de citer l'auteur de l'œuvre initiale et d'indiquer si des modifications ont été effectuées sur cette œuvre.

Clauses optionnelles



Non Commercial = Pas d'utilisation commerciale (sigle **NC**) : interdiction de tirer un profit commercial (gain direct ou plus-value commerciale) en utilisant l'œuvre ou son adaptation.



No derivative works = Pas d'œuvres dérivées (sigle **ND**) : impossibilité de modifier ou d'adapter l'œuvre.
Le titulaire des droits impose que son œuvre soit utilisée sans modification et dans son intégralité.



Share alike = Partage dans les mêmes conditions (sigle **SA**), aussi appelé « *copyleft* » : obligation de rediffuser l'œuvre, éventuellement modifiée, selon la même licence ou une licence similaire (version ultérieure par exemple) à celle de l'œuvre originale.

La combinaison de ces clauses permet de définir 6 types de licence.



Un exemple de combinaison possible : la licence CC-by-nd autorise l'utilisation libre de l'oeuvre à condition de :

- créditer les créateurs de la paternité des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution) ;
- n'effectuer aucune diffusion partielle, modification, adaptation ou traduction de l'oeuvre.

Retrouvez en détail les 6 types de licences et les obligations qu'elles impliquent sur <https://coop-ist.cirad.fr/aide-a-la-publication/publier-et-diffuser/connaitre-et-utiliser-les-licences-creative-commons/4-les-6-licences-cc>

Source : Fily, M.F. 2015. *Connaitre et utiliser les licences Creative Commons, en 6 points. Montpellier (FRA) : CIRAD, 11 p.* <http://url.cirad.fr/ist/licences-CC>

II. Où trouver du son (musique, bruitage) libre de droit ?



iMovie propose une base audio comportant divers effets sonores facilement utilisables (Audio > effets sonores). Cette base comporte à la fois des bruitages et des musiques d'ambiance facilement identifiables grâce à leur nom et l'utilisation de la barre de recherche .



Pour utiliser gratuitement des chansons composées par des artistes libres de droit, il est possible d'utiliser **le site <https://www.auboutdufil.com>**. Ce site propose un nombre intéressant de morceaux classés notamment par genre de musique (genre), par type de CC (usage) ou encore par style d'humeur (humeur). Les informations relatives à l'utilisation des morceaux placés sous CC sont facilement accessibles.



Relaxing In The Hammock
par **Glaciære**
chillout lounge

Ajouter un commentaire 0

Relaxing In The Hammock.mp3
0:00

Copier et publier
 Modifier et transformer
 Usage commercial

▼ MP3 (6MB)

(cc) BY

Glaciære est un artiste suédois qui est entré dans le mouvement Vaporwave vers 2015. Dérivé du chillwave, ce style a émergé vers les années 2010, très axé sur la culture retro/nostalgie des années 80/90. Le titre en écoute "Relaxing in the hammock" est le 2ème track de l'EP qui est lui-même composé de 10 musiques. Les thèmes de l'eau, de la glace et de l'été sont mis en avant dans cette production, créant ainsi des ambiances relaxantes et reposantes. [Lire la suite](#)

III. Où trouver des images libres de droit ?

Le moteur de recherche de **Google Images** permet de filtrer les images sous licence CC.

Voici comment faire :



- chercher une image à l'aide d'un mot-clé
- aller dans « outils », puis dans « droit d'usage » et sélectionner « réutilisation autorisée sans but commercial »
- choisir l'image voulue, enregistrer l'image et consulter le site pour voir si un nom d'auteur apparaît
- conserver le lien vers la source (pour citer celle-ci)

Le tuto : https://www.youtube.com/watch?time_continue=77&v=zA7U5S1myok

Ne pas oublier de citer la source (à la fin de la vidéo) :

-nom de l'auteur si celui-ci apparaît

-lien internet vers la source

Plusieurs plateformes comportant un moteur de recherche proposent des images libres de droit :

pixabay

<https://pixabay.com> FR

(les infos de la licence apparaissent à côté de l'image sélectionnée)

flickr

<https://www.flickr.com/search/advanced/> FR

(changer le paramètre Toute licence en Tous les Creative Commons avant de faire la recherche, les infos de la licence apparaissent à côté de l'image sélectionnée sous forme de pictos)

Compfight

<http://compfight.com> ANG

(sélectionner après la recherche creative commons dans les options à gauche, les instructions de la licence apparaissent à côté de l'image sélectionnée)